



ATD Quart Monde Wallonie – Bruxelles a.s.b.l.

# **La lutte contre la misère, élément du développement durable**

**Jean Lecuit**

Collection « Connaissance et engagement »

Cette publication relève de la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur.

Cette loi précise entre autres que l'auteur "*dispose du droit au respect de son oeuvre lui permettant de s'opposer à toute modification de celle-ci*" et qu'il a "*le droit de s'opposer à toute déformation, mutilation ou autre modification de cette oeuvre ou à toute autre atteinte à la même oeuvre, préjudiciables à son honneur ou à sa réputation.*"

Elle rappelle que, sauf accord explicite de l'auteur, sont seules autorisées les courtes citations "*effectuées dans un but de critique, de polémique, de revue, d'enseignement, ou dans des travaux scientifiques, conformément aux usages honnêtes de la profession et dans la mesure justifiée par le but poursuivi (...).*"

*Les citations visées devront faire mention de la source et du nom de l'auteur.*"

Ce document s'adresse au monde associatif, aux citoyens, aux professionnels, à tous ceux qui s'engagent pour le respect de la dignité de chacun et agissent pour que les droits fondamentaux soient effectivement assurés à tous.

**Ce document forme un tout dont chaque élément doit être situé dans son contexte.**

**Ancrée dans la vie, la connaissance bâtie sur l'engagement et l'action est en construction permanente.**

**Le travail présenté a pour premier objectif d'alimenter et de soutenir les engagements des uns et des autres, pour faire progresser les droits de l'homme et la lutte contre la misère et l'exclusion.**

Nous avons fait le choix de diffuser largement ce travail non seulement pour faire connaître l'expérience et la pensée des personnes très pauvres (et de ceux qui s'engagent à leurs côtés) mais aussi pour qu'il soutienne et inspire d'autres démarches de connaissance qui renforcent les projets et les combats menés avec eux et à partir d'eux.

Nous vous proposons de découvrir dans notre collection "documents de référence" quelques textes qui situent clairement les enjeux de telles démarches et leurs exigences pour qu'elles servent réellement les plus pauvres et contribuent effectivement à lutter contre la misère et l'exclusion.

La collection Connaissance et engagement publie des travaux réalisés par des personnes engagées dans la durée aux côtés des personnes et familles très pauvres.

## **Résumé**

Le développement durable, ou mieux soutenable, est celui qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. La réflexion sur les pratiques a enseigné qu'un processus de développement soutenable est impossible sans justice sociale et sans participation des populations concernées. C'est dire que la lutte contre la misère fait partie intégrante du développement durable et que cette lutte ne peut être menée sans participation des populations les plus précarisées. Des réalisations concrètes le mettent en évidence. Il faudra pourtant toujours être extrêmement vigilant pour que les plus démunis ne soient privés des fruits des actions qui auraient été mises en œuvre avec eux et grâce à leur apport.

« Un développement durable, est-il généralement admis, est celui qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». De plus dans les milieux spécialisés on s'accorde à dire aujourd'hui qu'il n'y a pas de développement viable sans justice économique et sans justice sociale. L'attention portée aux personnes concernées par la définition ci-dessus et le lien entre justice économique, justice sociale et développement durable ont été bien exprimés par M. John Murray, Directeur du Département de politique sociale au Conseil de l'Europe : « *L'expérience nous a appris que la croissance économique n'est pas viable à long terme si l'on en néglige les conséquences environnementales. Il nous faut comprendre maintenant qu'une société qui ne se préoccupe ni de justice économique ni de justice sociale ne sera pas plus viable* ». <sup>1</sup> Une réunion préparatoire au Sommet mondial pour le développement durable de 2002 à Johannesburg déclarait pour sa part : *Une approche ouverte et participative à la prise de décision [a été] jugée essentielle pour l'accomplissement des objectifs de développement durable. [...] Les ministres ont convenu qu'il était nécessaire de s'assurer de la participation des principaux groupes et intervenants dès les premières étapes du processus de création de partenariat pour obtenir des initiatives transparentes et pleinement participatives*. <sup>2</sup>

Or l'expérience d'ATD Quart Monde lui montre que les groupes et les personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté n'ont pratiquement aucun moyen de se prémunir contre les menaces sanitaires dues à la dégradation de l'environnement et aux conditions dans lesquelles ils tentent de trouver des moyens d'existence. L'enjeu du développement pour ces groupes est donc énorme. Il est alors permis d'affirmer la nécessité que les promoteurs et tous les intervenants dans un projet de développement y associent ces groupes et ces personnes, dès les toutes premières étapes et tout au long du processus de mise en œuvre. C'est dire qu'une lutte énergique contre la pauvreté fait partie intégrante du développement durable, ou encore qu'il est fallacieux de penser qu'un développement soutenable puisse être mis en œuvre sans vouloir détruire la misère, ce qui requiert impérativement la participation active des personnes les plus précarisées à cette mise en œuvre.

Au niveau macro-économique, on voit bien, en effet, que les succès économiques de l'Union européenne depuis 50 ans n'y a pas fait disparaître la misère même dans ses régions les plus riches, tout au plus la pauvreté y est-elle stabilisée avoue Jérôme Vignon <sup>3</sup>. Par ailleurs, dans plusieurs des auto-évaluations rédigées par la Banque Mondiale, on peut observer qu'un ajustement structurel n'a pas pu durer car les pays pauvres refusaient de « s'approprier » un processus qu'ils n'avaient ni choisi ni conçu.

Cela est également vrai au niveau micro-économique. En Afrique orientale, un ancien marché aux poissons permettait à des jeunes adolescents de gagner un peu d'argent en rendant de menus services. Un nouveau marché a été organisé regroupant les marchands par occupation et limitant l'accès à certains vendeurs de l'ancien marché. En procédant ainsi la nouvelle organisation du marché a, de fait, supprimé les moyens d'existence de ces adolescents et d'autres travailleurs très pauvres, en faisant ainsi des chômeurs. Ni les vendeurs ni les travailleurs du marché ne furent consultés durant la phase de conception du nouveau marché et ce n'est qu'après le début de la construction que les autorités ont annoncé que les vendeurs pouvaient formuler une opinion. L'un d'entre eux eut alors la tâche délicate de décider qui pourrait ou non intégrer le nouveau marché. Malgré toute sa diplomatie, nombreux furent ceux qui restèrent exclus de ce marché.

---

1 Cité dans la déclaration de, « Thème prioritaire : l'intégration de la politique sociale et économique », à la Commission de l'ONU pour le développement social (New York, NY : février 2002).

2 A/CONF.199/PC/CRP.3, Segment ministériel de haut niveau, Quatrième session du Comité Préparatoire pour le SMDD (Bali, Indonésie : 27 mai-7 juin 2002), paragraphes 13 et 17.

3 Jérôme VIGNON, directeur du département Protection et Intégration sociale à la Commission européenne, dans une intervention, en janvier 2008 à Bruxelles, sur <http://www.atd-quartmonde.org/Le-cercle-de-pensee-Joseph.html>

En d'autres termes, les personnes vivant dans la très grande précarité sont généralement les grandes absentes des processus actuels de développement. Le plus souvent par ignorance de celles et eux qui réfléchissent, programment et évaluent ces projets.

Lorsqu'il leur est demandé de parler de leur vécu, ces personnes nous disent, comme ces familles de Grande Bretagne lors d'un Forum Policy<sup>4</sup> :

*La pauvreté ... c'est n'avoir ni éducation, ni aptitudes, ni travail, et n'avoir aucune valeur. C'est dormir dans un lit qui a appartenu à quelqu'un d'autre, porter des vêtements d'occasion et devoir en être reconnaissant.*

*C'est ne pouvoir choisir ni son quartier, ni l'école de ses enfants, ni le type de travail qu'on peut obtenir.*

*C'est avoir besoin d'aide, mais avoir trop peur d'être déclarée mère inapte pour oser demander.*

*C'est toujours devoir recommencer à raconter sa vie tout entière, simplement pour recevoir ce à quoi on a droit.*

*C'est être traité comme rien, moins que rien, et l'accepter.*

*C'est aller partout à pied, quel que soit le temps, tout le temps.*

*C'est attendre le jour où les enfants seront assez grands pour quitter l'assistance publique et pourront retrouver leurs parents.*

*C'est se demander ce qu'on a bien pu faire pour mériter une vie pareille.*

Vivre dans de l'extrême pauvreté signifie donc l'absence totale de choix dans de multiples aspects de la vie : l'absence de liberté, l'absence des moyens d'assumer ses responsabilités, le mépris qu'il faut subir en conséquence. L'extrême pauvreté est pluridimensionnelle, tout comme le développement durable. Elle se caractérise par une accumulation et une interdépendance des insécurités multiples qui sont tout à la fois la cause et la conséquence des conditions dans lesquelles vivent ces familles. Les nombreuses insécurités de la vie comprennent : la faim et la malnutrition, l'absence de revenu ou des ressources insuffisantes pour garantir des moyens d'existence viables, la vie de sans-abri ou dans des conditions de logement inadéquates, l'exposition à une situation environnementale dangereuse et des taux élevés de morbidité et de mortalité causés par des maladies qui pourraient être soignées dans d'autres conditions.

Par contre, lorsqu'on prend le temps de les consulter, des projets qui profitent à tous peuvent se mettre en place.

En Bolivie, des familles très pauvres gagnant leur vie en faisant la lessive pour d'autres n'avaient guère accès qu'à la rivière pour la cuisine et la lessive, et encore à des endroits pollués et dangereux pour leurs enfants qu'elles devaient emmener avec elles. Elles étaient totalement dépendantes de la bonne volonté des propriétaires des terrains longeant la rivière. Naquit un projet de lavoir communautaire gratuit pour le quartier. Pour répondre aux besoins réels de la population, les autorités locales organisèrent des réunions publiques de concertation ouvertes à tous en vue de casser le mur entre familles très pauvres et les autres habitants du quartier. On s'aperçut très vite que les plus pauvres n'osaient pas se rendre à ces réunions. L'architecte fit donc l'effort de leur rendre personnellement visite avec les plans pour avoir leur avis.

---

4 Des « Policy Forums » mensuels, organisés par ATD Quart Monde au Royaume-Uni, réunissent des personnes disposant d'une expérience personnelle de la pauvreté, ainsi que des présentateurs ou des participants délégués par d'autres organisations à but non lucratif. Ces débats portent sur tout un ensemble de sujets affectant la situation des personnes vivant dans la précarité. Ils fournissent un contexte permettant l'instauration d'un dialogue avec les responsables politiques et d'autres experts en la matière.

Ce processus de consultation des familles et des personnes du quartier introduisit un nouvel aspect important au sein de la conception du projet. Les mères, entre autres, avaient souvent à surveiller leurs jeunes enfants, même lorsqu'elles travaillaient à la lessive, elles devaient pouvoir les laisser jouer en toute sécurité. Les familles consultées montrèrent à l'architecte qu'il serait important que la structure serve également de site pour les réunions des enfants, des parents et pour d'autres activités communautaires. Il était donc essentiel que le site du lavoir soit un environnement ouvert et sans danger où les enfants puissent accompagner leurs mamans travaillant à la lessive. Le bâtiment fut également conçu pour servir de lieu de rassemblement convivial pour les enfants et les familles.

La construction même du lavoir fut également l'occasion d'une participation collective de tous les intervenants. La majeure partie de l'ensemble fut édifiée par ses futurs utilisateurs. En juin 1999 était achevée une structure comportant quatre lavoirs, des toilettes publiques, une cabine d'entretien et de sécurité et un pavillon de rencontre non fermé surplombant le lavoir. Un kiosque Taporí<sup>5</sup>, à l'intérieur du pavillon de rencontre, est le théâtre de séances hebdomadaires de lecture et d'activités artistiques pour les enfants, avec une séance particulièrement festive chaque mois.

La prise en compte de l'avis des familles les plus démunies a donc permis la création de cet ensemble communautaire qui permet, entre autres, l'accès de tous à de l'eau de qualité, une meilleure ouverture au monde des enfants et des lieux de formation et de convivialité pour les adultes. On a ainsi favorisé un développement culturel et donc économique et social à long terme.

Qu'en est-il, en effet, lorsque des personnes en sont réduites à la lutte pour survivre ? En Bolivie, avant la création du projet, on accentuait la pollution des eaux, on mettait les enfants en danger ; ailleurs des bidonvilles sauvages contribuent à l'érosion ; en Europe, la mauvaise qualité du logement des familles pauvres crée des dépenses d'énergie importantes, et donc une pollution atmosphérique, sans compter les nuisances pour la santé de ces familles qui réduisent les capacités physiques d'étudier et de travailler.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que si, en France, le RMI en 1988, et aujourd'hui le Revenu de solidarité active, ont vu le jour c'est que l'expérience des personnes et des familles les plus défavorisées a été sollicitée, écoutée et entendue. Cela est dû à investissement humain important d'accompagnement dans la durée de familles et de personnes très précarisées qui a permis à ces personnes de pouvoir s'exprimer en toute liberté.

Le fruit de ce minimum de sécurité financière, encore insuffisant, est une aide à établir un minimum de sérénité qui permet de (re)trouver un logement digne, de rechercher du travail et d'en trouver, de participer à la vie sociale, par exemple d'entrer en dialogue avec l'école de ses enfants. La crise économique et financière peut être une chance de trouver des créneaux de développement prenant en compte les exigences d'un développement soutenable et de le mettre en œuvre.

Il reste pourtant impératif d'être vigilant et d'évaluer en permanence le fruit des actions entreprises avec les plus précarisés, quelle que soit leur nature macro ou micro économique, sociale ou politique. Le risque permanent, en effet, est que les plus faibles continuent d'échapper aux dispositions qui ont été prises à partir d'eux et avec eux pour profiter à tous, précisément parce qu'elles ont été pensées aux bénéficiaires de tous. Les plus dynamiques risquent, en effet, sans le vouloir, d'empêcher les plus pauvres de se faire entendre et de participer pleinement à la vie du corps social à tous ses niveaux.

---

<sup>5</sup> Taporí est un mouvement d'enfants qui veulent une égalité des chances pour tous les enfants. Taporí fait partie du Mouvement International ATD Quart Monde.

*Le partenariat est essentiel si l'on veut assurer le développement de la population dans son ensemble ; pourtant, les plus pauvres ont rarement l'occasion de connaître une telle collaboration avec d'autres. La participation des plus pauvres dépend largement de la volonté des dirigeants politiques et sociaux de les inclure dans le processus. Lorsque les dirigeants feront l'effort d'informer les groupes de population les plus démunis, de solliciter leur opinion et de montrer qu'ils sont pris en compte, les plus pauvres pourront alors agir en citoyens pleinement responsables, être reconnus comme ayant des droits et des responsabilités et recevoir le soutien leur permettant de les assumer.<sup>6</sup>*

---

<sup>6</sup> Joseph Wresinski : « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », Rapport du Conseil économique et social de la République française, 1987.

Éditeur responsable :  
Régis De Muylder  
Av. Victor Jacobs, 12  
1040 – Bruxelles

Année 2008